

## **Rencontre avec le ministre des Transports, André Fortin, et la ministre responsable de la région de la Montérégie, Lucie Charlebois : un premier pas vers des solutions durables**

**Longueuil, le 7 mai 2018.** – Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. André Fortin, et la ministre responsable de la Montérégie, Mme Lucie Charlebois, en présence de plusieurs autres députés de la région, ont répondu de façon favorable aujourd'hui aux demandes de la Coalition A-30 en autorisant la mise en place, sur l'accotement, d'une voie réservée temporaire pour les autobus ainsi que la création d'un comité de suivi.

« Il s'agit d'un premier pas important visant la décongestion de cette artère primordiale pour la Rive-Sud ainsi que pour la grande région métropolitaine. Nous sommes particulièrement satisfaits du fait que les travaux commenceront très prochainement afin que la voie réservée soit en fonction dès la rentrée automnale », ont déclaré les porte-parole de la Coalition.

Cette mesure temporaire sera combinée à la mise en place d'un comité permanent d'élus de la région et de représentants du Ministère afin de suivre l'évolution du projet et de travailler à la mise sur pied d'autres mesures permanentes et durables. D'ailleurs, un échéancier de six mois a été clairement défini afin d'évaluer la faisabilité que d'autres modes (covoiturage et voitures électriques) puissent emprunter également la voie réservée.

« Nous sommes satisfaits de notre rencontre avec le gouvernement. Notre message a clairement été entendu. Nous demeurons impliqués et vigilants afin que ne tombent pas dans l'oubli les autres solutions durables permettant de désengorger l'autoroute tant concernant le transport de personnes que celui des marchandises », ont soutenu les porte-parole de la Coalition.

Un comité « Mobilité Rive-Sud » sera donc créé pour assurer le suivi des mesures permanentes qui seront proposées par le ministère des Transports et poursuivre l'implication de l'ensemble des élus de la Rive-Sud afin qu'ils demeurent informés et puissent ensuite transmettre ces informations à leurs citoyens.

Le ministre André Fortin a mentionné à la Coalition avoir obtenu un engagement de l'ARTM en faveur de l'interconnectivité et du fait que le nombre de circuits offerts d'est en ouest sera évalué afin de le bonifier.

Rappelons que la Coalition, créée à l'initiative de la CCIRS, regroupe plus d'une cinquantaine de maires de la Rive-Sud. La Coalition avait clairement exprimé deux demandes :

- La mise en place d'une voie réservée temporaire sur l'accotement pour les autobus, les véhicules électriques et le covoiturage;
- La création d'un comité pour trouver des solutions permanentes et durables reliées au transport des personnes et des marchandises.

**À propos de la Coalition pour l'A-30**

La Coalition pour l'A-30 a pour mission de rassembler les différents acteurs, municipalités, entreprises, institutions et organisations afin de mettre en place des actions concrètes et rapides pour décongestionner l'autoroute 30 dans une perspective de développement économique et social. Pour connaître la liste complète des membres, veuillez consulter notre site Web au [www.ccirs.qc.ca/coalitiona30](http://www.ccirs.qc.ca/coalitiona30).

Les porte-parole de la coalition sont : Sylvie Parent, mairesse de la Ville centre de l'agglomération de Longueuil et vice-présidente du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal, Catherine Brault, présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, Donat Serres, maire de La Prairie, vice-préfet, secteur Est, pour la MRC de Roussillon et administrateur au Réseau de transport métropolitain, Diane Lavoie, mairesse de Belœil, préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu et administratrice au Réseau de transport métropolitain, Doreen Assaad, mairesse de Brossard, Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie, préfète de la MRC de Marguerite D'Youville, administratrice au Réseau de transport métropolitain et vice-présidente de la Commission de l'aménagement à la Communauté métropolitaine de Montréal.

— 30 —

SOURCE : Isabelle Labrecque, responsable des communications et relations publiques,  
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud

Renseignements : Pour obtenir plus de renseignements ou pour faire une demande d'entrevue avec les représentants de la coalition, veuillez contacter Arielle Mathieu, au 514 260-4372 ou [amathieu@octanestrategies.com](mailto:amathieu@octanestrategies.com).